

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 avril 2019

DCM N° 19-04-25-18

Objet : Reconversion des entrepôts frigorifiques Porte des Allemands : sélection du lauréat de l'appel à projet.

Rapporteur: M. SCHUMAN

Le Pacte Métropolitain d'innovation signé à l'été 2018 entre Metz Métropole et l'Etat décline les engagements destinés à soutenir et conforter la métropole dans son développement durable, ses démarches innovantes et son rôle moteur dans l'alliance des territoires. La reconversion des friches urbaines pour imaginer, expérimenter et bâtir la ville durable et l'économie de demain constitue le fil conducteur de la démarche portée par la métropole messine.

Le concours de la Ville de Metz à ce contrat s'est notamment traduit par le projet de reconquête du site des anciens entrepôts frigorifiques, rue du Général Férié.

En liaison avec un monument phare du patrimoine messin, la Porte des Allemands, cet ancien site militaire datant de 1896 est le point de jonction entre le quartier d'Outre Seille et la ville plus récente, étendue dans les années 70 sur la colline de Bellecroix. Mis en sommeil depuis une dizaine d'années à la suite de périodes d'occupations sauvages et de dégradations, ce bâtiment et plus largement ce lieu, porte la vocation à une appropriation citoyenne et coopérative, autour des acteurs de l'innovation sociale, de la culture et de l'économie sociale et solidaire. Cette ambition doit permettre, à proximité immédiate de l'hyper centre, l'émergence d'un tiers-lieu complémentaire à BLIIDA.

Afin de conduire cette réalisation, et compte tenu de l'ancienne vocation du site, la Ville de Metz, propriétaire de l'ensemble, a dû procéder à un ensemble d'investissements. Un plan de financement à hauteur d'un million d'euros a été inscrit dans le cadre du pacte métropolitain. Grâce à cette opportunité, l'Etat s'est engagé à participer à ces investissements à hauteur de cinq cent mille euros. Les diagnostics techniques de l'existant et les travaux de remise en état du bâti sont engagés depuis la fin 2018. La prise de possession des espaces en phase de préfiguration pourra se faire à partir de juin 2019. En 2020, au terme de la réalisation de l'ensemble des travaux, une prise de possession définitive des locaux pourra intervenir.

En parallèle et afin de permettre l'appropriation de ce site par les citoyens, une démarche innovante a été mise en œuvre pour retenir le futur partenaire qui accompagnera la Ville dans ses ambitions.

Ainsi, en relation avec l'agence de développement INSPIRE METZ, un appel à projet autour de l'entrepreneuriat, de la création artistique, de l'animation événementielle et de l'économie sociale et solidaire a été lancé. Une attention particulière fut portée aux projets accueillant du public, comportant une dimension pédagogique et/ou intergénérationnelle, à la création du lien avec la Porte des Allemands, à la redynamisation d'Outre Seille et à la complémentarité avec Bliiida.

Au 30 novembre 2018, date de clôture de l'appel à projet, huit candidats se sont positionnés. L'analyse de l'éligibilité des projets a permis d'examiner les candidats sur les critères de réalisation, de gestion et de fonctionnement économique de leur projet. Les projets portés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire ont été éligibles dès lors que ces acteurs pouvaient assurer leur propre budget.

A la suite d'une audition des trois candidats éligibles, le 25 janvier 2019, deux ont été retenus pour participer à la première votation citoyenne organisée par la Ville de Metz.

« Le Réfrigérateur »

Projet proposé par des artistes diplômés de l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine et un éco-designer fondateur d'Organ Skateboards. Un lieu ouvert dédié à la création, l'initiation, la découverte, l'exposition autour de l'art contemporain, l'écologie, le recyclage, complété d'un lieu de vie avec bar et restaurant.

« Les Frigos Ardents »

Guinguette culturelle / Food court solidaire / Tiers lieu associatif / Incubateur de projets Alimentaire

Projet proposé par Petite Lune (entreprise spécialisée en réhabilitation de friches et en création de lieux de vie socio-culturels sous la forme de guinguettes) accompagnée d'un collectif d'associations de Metz. L'ambition est de créer un lieu de vie intergénérationnel à dimensions culinaire, écologique, solidaire et culturelle.

A la suite d'une réunion publique de présentation des deux candidats, la votation citoyenne s'est déroulée du 15 au 28 février 2019 par internet, à la Porte des Allemands ou dans les mairies de quartier.

A l'issue du scrutin, 2 567 votes se sont exprimés à raison de 1 353 voix pour "Les Frigos Ardents" et 1 214 voix pour "Le Réfrigérateur".

Pour s'assurer que les votants résidaient à l'échelle de la métropole, un huissier de justice a été diligenté pour veiller à la correspondance des votes avec les listes électorales.

Finalement, 1 062 votants ont été dénombrés, classant toujours en tête le projet "Les Frigos Ardents", à raison de 634 voix contre 428 voix pour le projet "Le Réfrigérateur".

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'appel à projet autour de l'entrepreneuriat, de la création artistique, de l'animation événementielle et de l'économie sociale et solidaire lancé par la ville de Metz,

VU l'audition des candidats éligibles, le 25 janvier 2019,

VU le résultat de la votation citoyenne qui s'est déroulée du 15 au 28 février 2019 par internet, à la Porte des Allemands ou dans les mairies de quartier,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE, conformément au résultat de la votation citoyenne, de retenir le projet "Les Frigos Ardents".

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les éléments nécessaires à la réalisation de ce projet.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Le Maire de Metz,
Conseiller Départemental de la Moselle
Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Pôle Urbanisme
Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme
Référence nomenclature «ACTES» : 3.6 Autres actes de gestion du domaine privé

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 37 Absents : 18 Dont excusés : 10

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ